

## 16 octobre Journée mondiale contre la douleur

L'OMS s'associe à la Journée mondiale contre la douleur célébrée tous les ans le 3<sup>e</sup> lundi du mois d'octobre.

Le traitement de la douleur et les soins palliatifs font partie intégrante du droit à jouir d'une bonne santé, estime l'Organisation mondiale de la Santé.

"C'est en majorité dans les pays à revenu faible ou moyen, où les maladies chroniques comme le cancer et le Sida gagnent du terrain, que les malades sont privés de traitement anti-douleur", explique le Dr Catherine Le Galès-Camus, chargée à l'OMS du groupe Maladies non transmissibles et santé mentale. "Ce n'est pas parce que les ressources sanitaires sont comptées que les malades et leur famille doivent se voir refuser ce traitement".

L'Association internationale pour l'étude de la douleur (IASP) et la Fédération européenne des sections locales de l'IASP (EFIC) coordonnent les actions mises en place pour cette Journée mondiale.

Selon l'IASP et l'EFIC, une personne sur cinq souffre de douleurs chroniques modérées à fortes, et la douleur rend une personne sur trois incapable ou difficilement capable de mener une vie indépendante. En outre, une personne sur quatre rapporte que la douleur perturbe ou détruit ses relations avec sa famille et ses amis.

La morphine par voie orale s'est avérée d'un bon rapport coût-efficacité pour le traitement de la douleur modérée à forte chez les cancéreux et les personnes vivant avec le VIH/SIDA, note l'OMS dans un communiqué. Toutefois, ces analgésiques ne sont pas partout disponibles, en particulier dans les pays en développement à cause d'une méconnaissance de leur usage médical, de restrictions réglementaires et de leur prix.

"Le soulagement de la douleur devrait être un droit de tout être humain, qu'il soit atteint d'un cancer, d'une infection à VIH/SIDA ou de n'importe quelle autre maladie douloureuse", affirme Sir Michael Bond, président de l'IASP.

Pour le Pr. Harald Breivik, président de l'EFIC, "la douleur chronique est l'un des problèmes les plus sous-estimés par les services de santé dans le monde aujourd'hui" alors qu'elle devrait être considérée comme "une maladie en tant que telle".

Un site à visiter : [www.aegis.com](http://www.aegis.com)